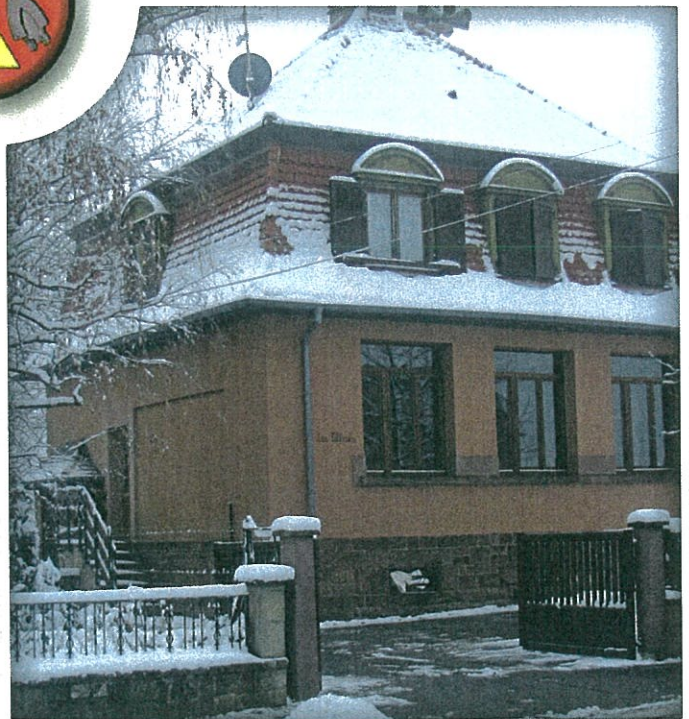
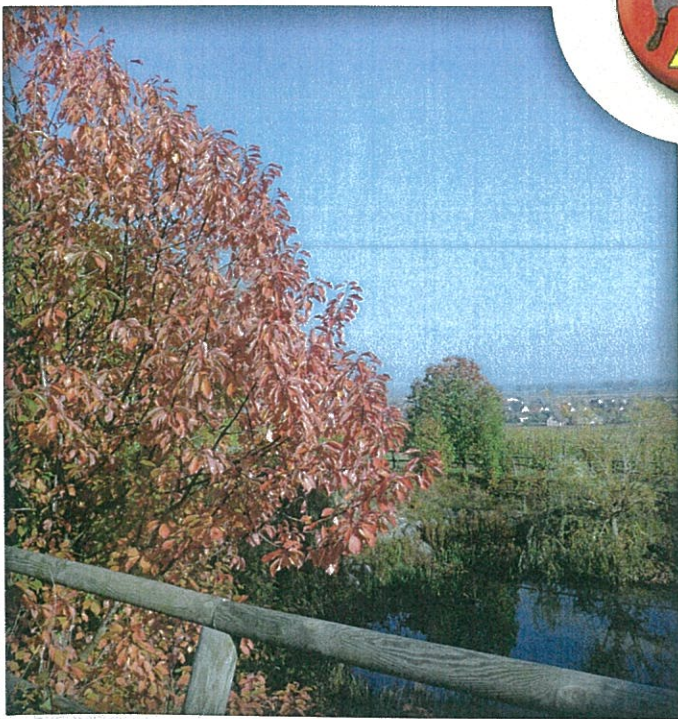
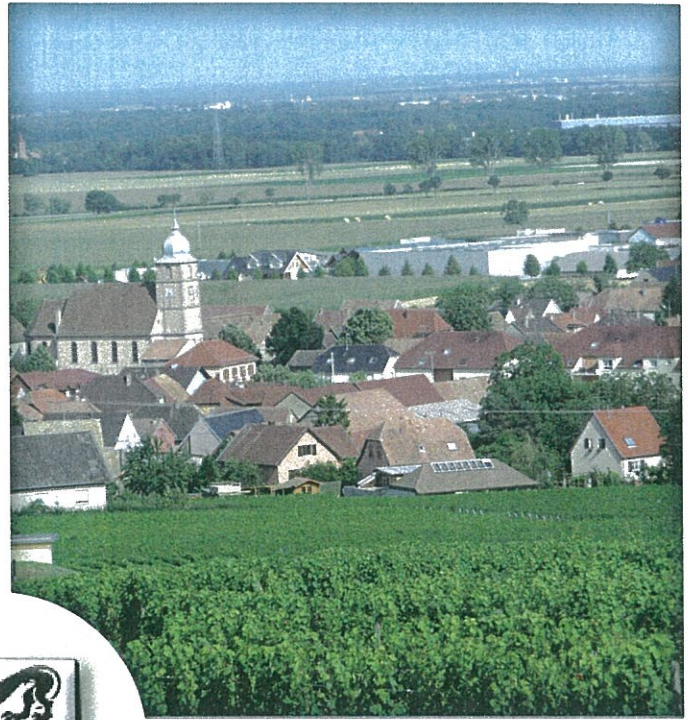
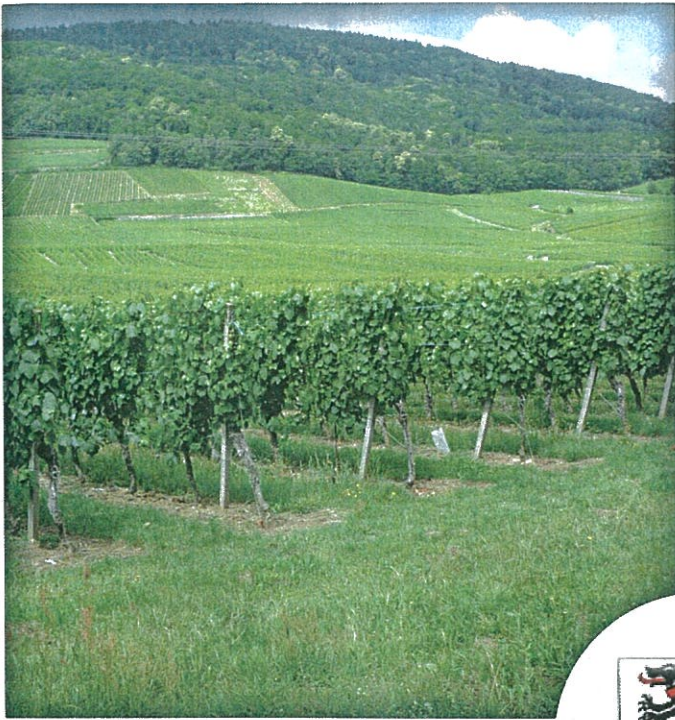


Pécho de **BERG HÖLTZ**



Près de 36 800 villages et villes de France élisent leur conseil municipal tous les 6 ans.
Les prochaines élections municipales sont fixées aux 23 et 30 mars 2014.

Cet article donne pour une commune de plus de 1 000 habitants, les conditions de l'élection des membres du Conseil Municipal et de l'élection des représentants de la commune dans le Conseil de la Communauté de Communes ou d'Agglomération.

**Attention : cet article n'est pas une étude juridique.
Il n'entre donc pas dans le détail et dans les subtilités juridiques.**

QU'EST-CE QUE LE SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE ?

Désormais, toutes les communes de plus de 1 000 habitants élisent leur Conseil Municipal « au scrutin de liste paritaire ».

Les candidats doivent obligatoirement constituer une liste. Cette liste doit être complète, c'est-à-dire avoir autant de candidats qu'il y a de membres au Conseil Municipal. Cette liste doit respecter la parité, c'est-à-dire l'alternance des sexes.

L'ordre des candidats sur la liste est déterminant pour leur élection éventuelle, élection qui dépend du nombre de voix obtenues par chaque liste. En effet, vous ne pouvez pas rayer, remplacer, déplacer, rajouter un ou plusieurs noms. Un bulletin de vote modifié est déclaré nul.

Les candidats sur une liste doivent s'inscrire à la Sous-préfecture ou la Préfecture au plus tard le jeudi 6 mars 2014 pour le 1^{er} tour et le mardi 25 mars 2014 pour le 2^{ème} tour.

QUI SERA ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL ?

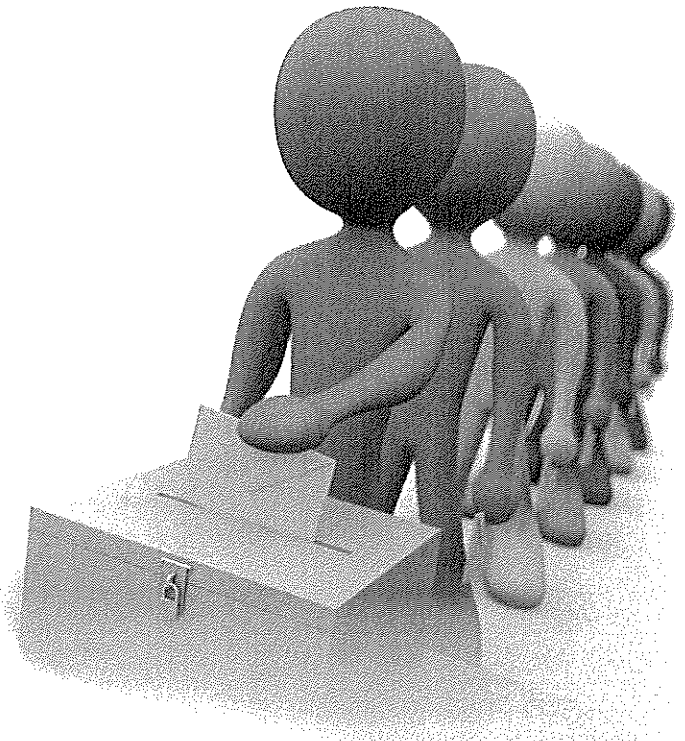
Si une liste obtient la majorité absolue des voix exprimées dès le 1^{er} tour (23 mars), les élections sont terminées. Si aucune liste n'a cette majorité absolue (c'est-à-dire la moitié des voix exprimées plus une), il y a un 2^{ème} tour le 30 mars.

Si au 1^{er} tour, une liste a la majorité absolue des voix exprimées, elle obtient d'abord la moitié des sièges du Conseil Municipal. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes qui ont au moins 5% des voix. Cette répartition est faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste.

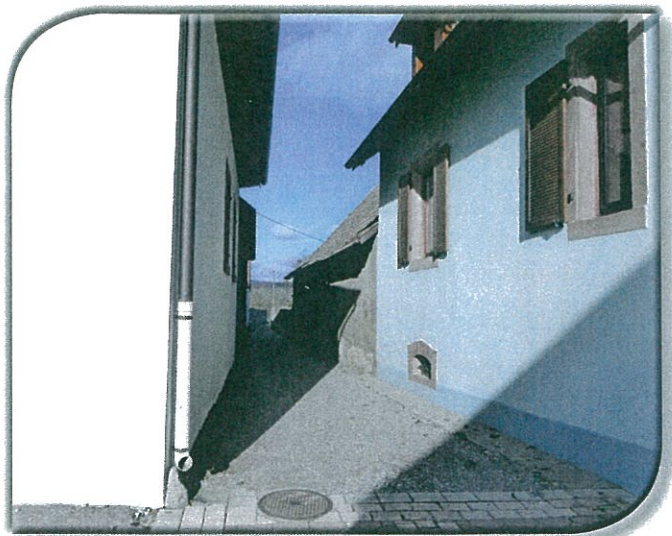
Si au 1^{er} tour, aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix exprimées, il y a un 2^{ème} tour. Des listes peuvent fusionner. La liste arrivée en tête a d'abord la moitié des sièges, quel que soit le nombre de voix obtenues. L'autre moitié des sièges est répartie comme indiqué précédemment pour le 1^{er} tour.

CONCLUSION : la liste gagnante, que ce soit au 1^{er} ou au 2^{ème} tour, a donc la majorité des sièges, mais l'opposition est également présente au Conseil Municipal.

Les sièges sont toujours attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de leur liste.



RETROSPECTIVE TRAVAUX 2013



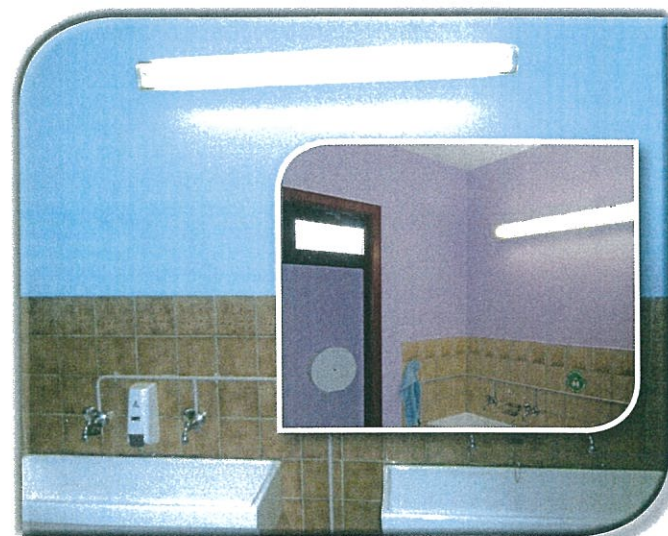
REFECTION : PASSAGE DE L'EGLISE



MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
DANS LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE



REMPACEMENT DU REVETEMENT DES SOLS
DANS LE COULOIR ET LES SANITAIRES



TRAVAUX DE PEINTURE EFFECTUES PAR LES PARENTS
D'ELEVES DANS LES SANITAIRES ECOLE PRIMAIRE



INSTALLATION « MOTIFS LUMINEUX A LED »
POUR POTEAUX ELECTRIQUES



TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE :
RUE DE MURBACH



Mes chers concitoyens,

L'année écoulée aura été marquée au niveau national et au niveau mondial par bien des bouleversements économiques et sociaux. A Bergholtz, nous avons maintenu notre cap et poursuivi l'entretien et la mise aux normes des bâtiments publics avec notamment la remise en état du passage de l'église et la rue de Murbach, la mise en place d'un nouveau revêtement de sol dans les toilettes et le couloir de l'école primaire, le remplacement des deux chaudières du presbytère.

Dans la rue d'Issenheim nous avons fait un essai de cheminement piéton, qui n'a pas été concluant, puisque trop long. Nous continuons nos recherches pour trouver la solution qui permettra de faire cohabiter les véhicules, les cyclistes et les piétons avec le plus de sécurité possible pour ces derniers. Dans la rue de Guebwiller, la Direction Départementale des Territoires (DDT) n'accepte pas la mise en place de chicanes et la réalisation du projet global tel qu'étudié en commissions travaux risque de mettre en mauvaise posture financière la commune, le conseil a donc fait le choix de capitaliser pour améliorer l'autofinancement de la commune.

L'année 2013 s'est achevée, et avec elle, le mandat pour lequel vous m'avez fait confiance en 2008.

Je remercie mes adjoints et les conseillers municipaux pour tout le travail effectué pendant ce mandat ; les personnels administratifs, sociaux et techniques de la commune pour leur engagement envers la collectivité ; le personnel enseignant, les parents d'élèves ainsi que les enfants des écoles qui s'investissent dans la vie communale et particulièrement lors de la cérémonie du 11 novembre et de la fête de Noël des aînés. Les sapeurs-pompiers, qui donnent de leur temps sans compter en heures de formation pour être prêt à aider si besoin en est. Les membres de toutes les associations qui par leurs manifestations animent le village, et en particulier le club de l'amitié qui nous fait de belles décorations. Merci enfin, à toutes les personnes de bonne volonté, que ce soit les anonymes qui nettoient le trottoir et le caniveau devant chez eux ou des personnes du monde associatif, culturel ou sportif, qui tout au long de l'année, consacrent une partie de leur vie à celle des autres pour bien vivre ensemble.

Dans cette nouvelle édition du bulletin communal, vous trouverez comme toujours beaucoup de photos. Vous pourrez également prendre connaissance des nouvelles modalités électorales pour les communes de plus de 1000 habitants qui imposent l'interdiction de rayer un nom ou d'en rajouter sur la liste au risque de la rendre nulle avec l'obligation à la parité et à l'alternance du premier au dernier nom ; y figureront aussi les noms de représentants à la communauté des communes de Guebwiller.

**Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture de notre bulletin communal
et une très belle année 2014.**

Gsuntheit und viel Glück fur's neja Johr

Nella WAGNER



QUELLE NOUVEAUTÉ POUR LES ADJOINTS ?

Le Conseil Municipal continue à élire le Maire puis les Adjoint. Mais pour garantir aux femmes l'accès aux postes d'adjoints, ceux-ci ne sont plus élus individuellement, mais en bloc, sur la liste présentée par le Maire.

Sur la liste, l'écart entre hommes et femmes ne peut pas être supérieur à 1. Mais la stricte alternance n'est pas obligatoire.

C'est le Conseil Municipal qui fixe le nombre d'adjoints. Mais le maximum, c'est 30% de l'effectif du Conseil.

QUI SERA MEMBRE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ ?

A noter que le Conseil de la Communauté devient le Conseil Communautaire et que ses membres deviennent des Conseillers Communautaires.

Jusqu'à présent, les représentants de la Commune dans le Conseil de la Communauté étaient désignés par le Conseil Municipal. Désormais, ils sont élus en même temps et sur le même bulletin que les Conseillers Municipaux. Avec la même obligation de parité.

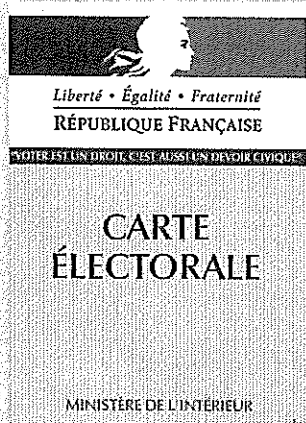
Sur le même bulletin de vote, vous aurez donc deux listes :

- la liste des candidats à l'élection municipale
- la liste des candidats au Conseil Communautaire. Ces candidats doivent être issus de la liste pour l'élection municipale.

Vous allez donc voter à la fois pour le Conseil Municipal et pour le Conseil Communautaire. La répartition des sièges étant faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste en présence, les conseillers communautaires seront issus des listes majoritaires et des listes d'opposition dans les communes.



Article rédigé par L'Association des Maires du Haut-Rhin



INFORMATIONS UTILES AUX ÉLECTEURS :

SE MUNIR DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EN PLUS DE LA CARTE ÉLECTORALE.

NE PAS RAYER, NE PAS RAJOUTER DE NOM SINON LE BULLETIN DE VOTE EST NUL.

- NOS ELUS ONT DELIBERE -

Extraits des séances du Conseil Municipal, les versions intégrales sont régulièrement affichées et restent à votre disposition pour consultation à la Mairie. Vous pouvez également consulter notre site internet.

SEANCE DU 5 MARS 2013

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les dépenses de fonctionnement de la commune augmentent chaque année alors que les dotations de l'Etat diminuent corrélativement. De même les subventions accordées pour les travaux d'investissement se raréfient.

Afin de maintenir le patrimoine communal et mener à bien la mission de service public en assurant notamment la sécurité de la population, une augmentation des taux d'imposition des taxes locales est encore nécessaire cette année.

Une augmentation de 3 % est proposée. Après délibérations, le conseil municipal décide de fixer les taux comme suit : Habitation 9,65 % - Foncier Bâti 10,38 % - Foncier non bâti 52,50 %.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

Après examen, chapitre par chapitre, du compte administratif 2012, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2012.

RYTHMES SCOLAIRES

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires du 24 janvier 2013 fixe de nouveaux principes, qui devront être mis en œuvre à la rentrée 2013 :



- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin ;

- tous les élèves bénéficieront de 24 heures de classe par semaine ; à titre d'exemple, l'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin permettrait d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes ;

- la journée d'enseignement sera, en tout état de cause, de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3 heures 30 ;

- la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30. Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial. Madame le Maire fait part à l'assemblée des résultats de la concertation avec les enseignants qui se sont faits les rapporteurs des parents d'élèves. Il en ressort le souhait d'un report à la rentrée 2014. Les informations actuellement en notre possession pour la mise en application de cette réforme étant trop imprécises et pour tenir compte de l'avis des parents d'élèves, il est proposé au Conseil Municipal le report de l'application de la réforme à la rentrée 2014.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de demander le report de l'application de la réforme à la rentrée 2014.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : INTEGRATION DE LA COMMUNE DE SOULTZMATT-WINTZFELDEN À LA FloRIOM SPL AU 1^{ER} JUILLET 2013 SUITE À SON ADHÉSION À LA CCRG

La Commune de Soultzmatt-Wintzfelden a rejoint la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) au 1^{er} janvier 2013. Dans la mesure où FloRIOM SPL entrera dans sa phase opérationnelle de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} juillet 2013, il convient que la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden puisse en intégrer l'actionnariat avant cette date. Sa participation au capital social de la société s'élèvera à 4 000 € (commune dont la population est comprise entre 2 001 et 5 000 habitants).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le principe de l'intégration de la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden en tant que nouvel actionnaire de FloRIOM SPL.

EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : NOUVELLE REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL DE COMMUNAUTE

La loi 2010-1563 portant réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 a modifié les conditions de désignation des délégués communautaires. La nouvelle rédaction de l'article L. 5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) stipule que l'organe délibérant d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre est composé de délégués élus dans le cadre de l'élection municipale au suffrage universel direct pour toutes les communes dont le Conseil Municipal est élu au scrutin de liste.

Les conseils municipaux des communes membres disposent de deux possibilités pour procéder à la nouvelle répartition des sièges du Conseil de Communauté de la CCRG :

- la méthode 1 dite « réglementaire » consistant à se conformer à une répartition des sièges à la proportionnelle à la plus forte moyenne prévue par le CGCT,
- la méthode 2 dite « d'un commun accord » consis-

tant à déterminer sa propre méthode de répartition dans la limite d'un nombre de sièges maximal. Dans cette hypothèse, la répartition devra être approuvée par la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres. A défaut d'accord, c'est la méthode 1 dite « réglementaire » qui viendra à s'appliquer. La méthode 2 doit obligatoirement tenir compte de la population de chaque commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la répartition des sièges du Conseil de Communauté de la CCRG selon la méthode 2 dite « d'un commun accord ».

DIVERS - CHASSE AUX OEUFS

Mme le Maire informe l'assemblée que la date retenue pour la chasse aux œufs doit être déplacée car le curé doyen LOBSTEIN refuse que cela se passe le vendredi Saint. L'ensemble des conseillers ne comprend pas la réaction du curé LOBSTEIN car cette animation se déroule depuis sa création le vendredi Saint.

Le nettoyage du jardin de presbytère se fera le samedi 23 mars 2013 et la chasse aux œufs est reportée au samedi 30 mars.

SEANCE DU 11 JUIN 2013

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX : LOCAL DES ASSOCIATIONS : ISOLATION DU PIGNON

Mme le Maire informe l'assemblée qu'un pont thermique crée des problèmes d'infiltration causant des dégâts dans la cuisine. Il devient indispensable de réaliser l'isolation du pignon Nord/Est du local des associations.

Les membres du Conseil Municipal décident, de retenir l'entreprise ONIMUS, pour la somme de 1 260,80 € HT.

ECOLE ELEMENTAIRE : REMPLACEMENT DU REVETEMENT DES SOLS DANS LES SANITAIRES

Après avoir constaté le mauvais état du revêtement des sols dans les sanitaires de l'école élémentaire, des devis ont été sollicités. Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident de retenir l'entreprise ONIMUS, pour la somme de 3 495,66 € TTC.

REEMPLACEMENT D'EXTINCTEURS

Suite à la vérification annuelle des extincteurs, il est apparu la nécessité d'en remplacer dix, six à poudre 6 kilos, deux à poudre 9 kilos et un à eau 9 litres et

un à CO2. Madame le Maire fait part des différentes propositions en sa possession. Les membres du Conseil Municipal décident de retenir l'entreprise UGAP pour un montant 566,33 € TTC.

MAIRIE : ACQUISITION D'UN ORDINATEUR

L'ordinateur dans le bureau des adjoints doit être remplacé. Pour des questions pratiques et financières la solution de l'ordinateur portable n'est pas retenue. Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité de retenir la société INEA, mieux disante, pour la somme de 1 184,64 € TTC.



SAPEURS-POMPIERS : ACHAT DE MATERIEL

A l'identique des années précédentes, les sapeurs-pompiers présentent une demande d'achat de matériel et de vêtements pour l'année pour un total de 5 946 € TTC. Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de prendre en charge 2 500 € TTC de matériel et 2 500 € TTC de vêtements.

REFECTION DE CHEMINS RURAUX

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la possibilité de réfection du chemin rural rue d'Issenheim entre les numéros 19 et du 21. Seul les matériaux seraient à la charge de la commune, la réalisation étant faite bénévolement par des professionnels. Le devis présenté pour la fourniture et le transport d'une couche d'enrobés de 3 à 5 cm d'épaisseur s'élève à 3 049,80 € TTC. Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de retenir l'entreprise COLAS. Madame le Maire expose également la demande de l'Association Foncière de Bergholtz pour une participation de la commune à la réfection d'un chemin rural de contournement appartenant à l'Association et dont la remise en état se chiffrerait à environ 16 000 € TTC. Ce chemin est utilisé comme déviation lors de travaux de voirie. Une participation de 4 000 € TTC est sollicitée. M. Jacky FRETZ précise qu'il s'agit de la première subvention demandée par l'Association Foncière à la commune depuis 1976. Les travaux consisteront à décaisser sur 30-35 centimètres puis à poser une couche de roulement, le chemin sera au-dessus du niveau des champs et la bande de roulement sera large de 4 mètres.

M. Hervé CLOR estime que si la commune subventionne il faudra que la commune puisse effectivement utiliser le chemin comme déviation lors de travaux de voirie. Après délibérations, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 4 000 € TTC à l'Association.

CHASSE : AGRÉMENT DE PERMISSIONNAIRES

Madame le Maire fait part de la demande des locataires de la chasse qui sollicitent l'agrément de deux permissionnaires.

Il s'agit de :

- M. Christian BALUFIN qui habite dans le Vaucluse
- M. Marcel DELLEY qui habite en Suisse.

Le cahier des charges des chasses communales prévoit que les demandeurs déposent un dossier ainsi qu'un engagement écrit à respecter les prescriptions techniques prévues à l'article 24 du cahier des charges.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'agréer

M. Christian BALUFIN et M. Marcel DELEY comme permissionnaires du lot de chasse.

CIMETIERE : ENTRETIEN DE TOMBE

Mme KAUFFMANN Catherine a légué à la commune l'ensemble des bâtiments qui composent actuellement l'école maternelle, la bibliothèque et le logement communal. Sa tombe sise dans le cimetière communal est en mauvais état. Mme le Maire propose que la commune prenne en charge la remise en état de ce monument. Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de retenir l'Entreprise PERRUCHETTI de Guebwiller, mieux disante, pour la somme de 1 220,00 € TTC.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE GUEBWILLER : CONVENTION DE MANDAT DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES

La C.C.R.G. a validé la rénovation du réseau collectif d'eaux usées rue Vauban lors du vote de son budget le 6 décembre 2012. Madame le Maire expose la nécessité de passer une convention de co-maitrise d'ouvrage multipartite relative aux travaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et de tous autres travaux de pose ou de rénovation de réseaux avec la Communauté de Commune de la Région de Guebwiller, ainsi que le Syndicat Intercommunal d'eau potable (SIEP) pour l'eau potable. Les travaux sont estimés à 143 000 € HT pour les eaux usées et 59 000 € HT pour les eaux pluviales sur une longueur d'environ 200 mètres. Le SIEP a pris en charge le déplacement de la conduite qui se trouvait sur du terrain privé. Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de donner un accord pour la réalisation des travaux de rénovation de réseaux rue Vauban et de prendre à sa charge le réseau d'eau pluviales pour un montant estimé à 59 000 € HT, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de co-maitrise d'ouvrage avec la CCRG.

DIVERS

A – HORAIRES DECALEX AUX ECOLES

Mme le Maire informe l'assemblée du décalage des horaires des deux écoles à compter de la rentrée afin de permettre aux parents qui sont à la maternelle d'arriver à l'école élémentaire à temps pour la sortie des enfants.

B – INFORMATIONS DIVERSES

La commune sera rattachée à la gendarmerie de Guebwiller.

M. Hervé CLOR dresse le bilan de la chasse aux œufs.

EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2013

PRESBYTERE : REMPLACEMENT DES CHAUDIERES

La chaudière du logement du prêtre, qui a plus de dix ans, a dû subir un nouveau dépannage et au final le changement des deux chaudières du rez-de-chaussée et de l'étage s'avère indispensable.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE : RUE DE MURBACH

Les travaux consistent en la découpe et le décrouitage d'enrobés, la pose et la repose de file de pavés en grès, le reprofilage en concassé et réalisation d'enrobés manuels et la mise à niveau de grille d'avaloir de chaussée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir l'offre mieux disante de l'entreprise TEAM TP pour la somme de 6 220,99 € TTC.

PROJET DE REGROUPEMENT DES ECOLES

Madame le Maire fait part à l'assemblée que la solution idéale pour la sécurisation des écoles consisterait en un regroupement scolaire au sein d'un même site avec la création d'un périscolaire. Pour que ce projet puisse voir le jour, la Commune doit d'abord acquérir les terrains jouxtant la parcelle communale sur laquelle est construite l'école pour permettre l'agrandissement de la structure existante. Bénéficiant du droit de préemption cette opération sera possible dès que les terrains concernés seront en vente. Le Conseil Municipal décide d'avaliser la réalisation de ce projet d'intérêt général qui sera finalisé lorsque les terrains suffisants seront acquis, de préempter en cas de vente tout terrain susceptible de permettre de mener à bien la réalisation de ce regroupement.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE RUE D'ISSENHEIM

Une étude de sécurité a été sollicitée auprès des entreprises Vialis puis Cocyclique afin d'envisager

les possibilités de sécurisation des abords de l'école maternelle. Cette étude a démontré l'impossibilité de mise en place d'un carrefour à feux. La proposition de rétrécissement a fait l'objet d'un essai réalisé pendant 3 semaines au mois de juin avec du matériel prêté par l'Unité Routière de Guebwiller. Suite à l'essai d'aménagement provisoire de sécurité rue d'Issenheim, les usagers ont pu exprimer leur avis oralement par mail ou par le biais d'un cahier mis à disposition à la Mairie.

Il en est ressorti les arguments suivants :

Arguments positifs : Très bien pour les piétons qui ont la priorité.

Arguments négatifs : Trop étroit, trop long, vitesse accentuée des véhicules, les tracteurs ne passent pas, difficulté à sortir avec les véhicules pour les riverains, problème de stationnement pour le déchargement pour les riverains, risques de fuites vers d'autres itinéraires : perte de clients pour les commerces, pollution dans les cours des riverains, dangereux pour les piétons car les véhicules roulent plus vite, dangereux pour les cyclistes, la voiture n'a plus sa place, la rue de Bergholtz-Zell n'est pas sécurisée, des chicanes sont invisibles à cause des drapeaux et infranchissables.

Solutions évoquées : déplacer l'école, zone 30, panneaux clignotants à 30 pendant les heures d'entrées et sorties scolaires, cinémomètres à 30, une voie pour les piétons et une pour les véhicules. Bergholtz ayant un centre actif concentré il faut faciliter l'accès aux piétons, installer des gendarmes couchés au croisement de la rue Vauban et prévoir un rétrécissement. Suite à ces essais et aux résultats obtenus, après concertation le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'avaliser la réalisation de l'étude de sécurité rue d'Issenheim, de revoir le problème en commission de travaux pour envisager un rétrécissement sur une distance plus courte.

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2013

PROGRAMME DES TRAVAUX ONF 2013 ET PLAN DE COUPES 2014

M. Jacky FRETZ dresse le bilan de l'année 2013 qui se solde par un excédent de 1 602 €. Il présente au Conseil Municipal l'état prévisionnel des coupes élaboré par l'Office National des Forêts (ONF) et les travaux prévus pour 2014. Pour 2014, des travaux patrimoniaux sont prévus et comprennent la recherche et remise en peinture de bornes, le dégagement manuel de régénération naturelle,

les curages de rigoles et l'entretien des fossés bordiers, des pistes et chemins forestiers.

LOYERS COMMUNAUX 2014

Madame le Maire propose de réévaluer les loyers au 1^{er} janvier 2014 en se basant sur l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2013 qui est de 124,44 (122,96 en 2012) soit une augmentation de 1,20 %. Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'appliquer les nouveaux tarifs.



SUBVENTIONS COMMUNALES 2014

Madame le Maire présente le tableau étudié en commission réunie le 26 novembre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les choix retenus par la commission réunie. Il est rappelé que la somme de 2 000 € TTC sur les subventions exceptionnelles diverses est attribuée à l'amicale des sapeurs-pompiers conformément au point n° 5 de la séance du 05 mars 2013.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUE AU RECEVEUR MUNICIPAL

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nature des prestations spécifiques de conseil et d'assistance que le receveur municipal peut apporter à la commune dans les domaines budgétaires, économiques, financiers et comptables.

En raison du départ de M. Georges TEULIERE le 1^{er} juillet 2013 il convient de répartir l'indemnité de conseil 2013 entre M. Georges TEULIERE à hauteur de 6/12^{ème} et son successeur M. Dominique WASSONG à hauteur de 6/12^{ème}.

RYTHMES SCOLAIRES

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'un projet d'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 devait être déposé pour fin novembre à La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Après concertation avec les instituteurs, un accord a été trouvé quant à l'aménagement des nouveaux horaires et aux activités extra scolaires.

	ECOLE MATERNELLE		ECOLE ÉLÉMENTAIRE	
Lundi	8h 11h30	13h30 15h30+ ½ heure d'APC	8h10 11h40	13h40 15h40 +½ heure d'APC
Mardi	8h 11h30	13h30 15h30+ ½ heure d'APC	8h10 11h40	13h40 15h40 +½ heure d'APC
Mercredi	8h 10h		8h 10h ou 9h 11h (reste à définir)	
Jeudi	8h 11h30	13h30 15h30+ ½ heure d'APC	8h10 11h40	13h40 15h40 +½ heure d'APC
vendredi	8h 11h30	13h30 15h30+ ½ heure d'APC	8h10 11h40	13h40 15h40 +½ heure d'APC

Les horaires du mercredi restent encore à préciser et devront en tous les cas être identiques pour les deux écoles pour une question de transport scolaire. En cas de désaccord, la commune tranchera.

Les délégués des parents d'élèves des deux écoles en ont été informés et lors des réunions de conseil d'écoles qui se sont tenues début novembre, il leur a été demandé de faire le relais auprès des parents. Le Conseil Municipal prend acte des nouveaux rythmes scolaires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : ATTRIBUTION DE COMPENSATION DÉFINITIVE À LA COMMUNE DE SOULTZMATT-WINTZFELDEN

Après délibérations à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de valider, au vu du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et conformément à l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, le montant de l'attribution de compensation provisoire pour la Commune de Soultz-matt-Wintzfelden soit 379 353 € HT et la prise en charge par la CCRG des annuités de prêts relatives à la compétence « Assainissement ».

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : CONVENTION D'INCITATION À L'ÉLIMINATION DES EAUX CLAIRES RUE VAUBAN

Mme le Maire rappelle que lors de la séance du 11 juin 2013, le Conseil Municipal a donné son accord pour réaliser les travaux de rénovation du réseau d'assainissement avec la séparation du réseau d'eaux pluviales rue Vauban.

Ces travaux sont rendus nécessaires par la construction de 6 nouvelles maisons rue Vauban et de leur raccordement au réseau ce qui implique 6 nouvelles ouvertures sur la chaussée. Lors du Conseil de Communauté de la CCRG du 1^{er} décembre 2009, le principe de la séparation des eaux claires des eaux usées a été acté. Ce principe est applicable dans le cadre des opérations suivantes :

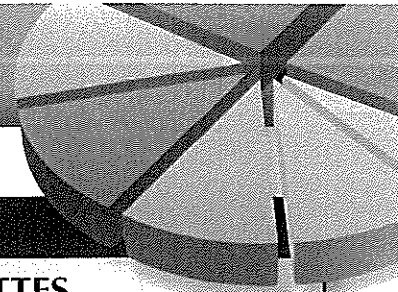
- lors de la réalisation de travaux communaux de voirie,
- lorsque la CCRG engage des travaux de pose ou de rénovation du réseau collectif d'eaux usées.

Afin d'inciter les communes à réaliser la mise en séparatif des voiries et des propriétés riveraines, la CCRG a décidé de participer financièrement à leurs travaux. Après délibérations, le Conseil Municipal décide de souscrire à la convention de partenariat d'incitation à la réduction d'eaux claires parasites pour les travaux rue Vauban, charge Madame le Maire de la signature de la convention et de tout acte y afférent.

DIVERS

TRAVAUX RUE D'ISSENHEIM : Madame le Maire informe l'assemblée des choix retenus par la commission travaux du 13/11/2013 qui juge nécessaire la réalisation d'un nouvel essai de chicanes avec des plots avant d'engager des dépenses d'investissement plus importantes. En effet, suite à une estimation de la CCRG, il a été avancé une somme de 325 000 € HT pour la mise en séparatif du réseau en plus du coût de l'aménagement de sécurité. Les travaux ne seront donc pas réalisés en 2014.

BUDGET COMMUNAL 2013



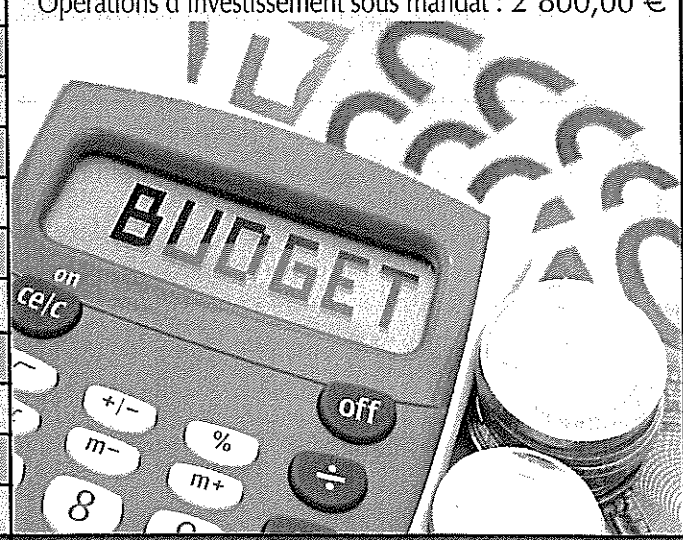
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général : 281 200,00 €	Produits et services : 20 884,00 €
Charges de personnel : 236 500,00 €	Impôts et taxes : 295 807,00 €
Autres charges de gestion courante : 102 581,00 €	Dotations et participations : 163 350,00 €
Charges financières : 14 568,56 €	Produits de gestion courante : 16 380,00 €
Charges exceptionnelles : 1 400,00 €	Produits exceptionnels : 100,00 €
Amortissements : 31 121,16 €	Atténuation de charges : 12 000,00 €
Dépenses imprévues : 41 563,66 €	Excédent de fonctionnement 2011 : 300 413,38 €
Virement à la section d'investissement : 100 000,00 €	
TOTAL : 808 934,38 €	TOTAL : 808 934,38 €

Le budget de fonctionnement 2013 est calculé au plus juste.
Toutes les dépenses sont réduites au strict minimum.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Reports de crédit 2012: 18 700,00 €	Excédent d'investissement reporté : 136 495,51 €
Capital des Emprunts : 38 589,74 €	Participation Conseil Général : 65 000,00 €
Participation Conseil Général : 65 000,00 €	Emprunt : 50 000,00 €
Logiciel Cosoluce : 2 000,00 €	FCTVA : 11 626,46 €
Rénovation réseaux eaux pluviales : 75 000,00 €	TLE : 5 000,00 €
Eclairage Public : 10 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement : 100 000,00 €
Aménagement sécurité Ecole maternelle : 150 000,00 €	Amortissements : 31 121,16 €
Ordinateur adjoint : 1 500,00 €	Opérations d'investissement sous mandat : 2 800,00 €
Vaisselle salle polyvalente : 1 000,00 €	
Garage préfabriqué presbytère : 3 800,00 €	
Mise aux normes électricités salle et écoles : 6 800,00 €	
Isolations pignon local des associations : 3 000,00 €	
Chaudière club house : 3 000,00 €	
Extincteurs : 1 500,00 €	
Hydrant : 5 200,00 €	
Outils Alain : 4 000,00 €	
Décos Noël : 2 000,00 €	
Dépenses imprévues : 10 953,39 €	
TOTAL AVEC REPORTS : 402 043,13 €	TOTAL AVEC REPORTS : 402 043,13 €



Pour plus de détails, nous vous invitons à venir consulter le document complet à la Mairie.
Les détails présentés donnent les grandes lignes directrices du budget 2013.

INFOS UTILES – INFOS PRATIQUES



MAIRIE

6, rue de Bergholtz-Zell - 68500 BERGHOLTZ

☎ 03 89 76 91 06

Fax : 03 89 76 24 65

Mail : mairie.bergholtz@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi : 9 h à 12 h-14 h à 17 h

Mercredi 14 h à 17 h • Vendredi : 9 h à 12 h

Site internet : www.bergholtz.fr



AGENCE POSTALE

Adresse de la Mairie

Heures d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi : 9 h à 12 h-14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 17 h - Vendredi : 9 h à 12 h

Départ du courrier à 14 h 30

Levée des boîtes aux lettres tous les matins pendant la tournée du facteur.

(Exceptionnellement, en cas d'urgence, possibilité de récupérer un colis ou un courrier recommandé sur RDV en dehors des heures normales d'ouverture).

LA VALIDITE DE LA CARTE D'IDENTITE PASSE DE 10 A 15 ANS

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures.

Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.



PERMANENCE DES DISTRIBUTIONS DE SACS DE TRI ET BIODECHETS EN MAIRIE

Une permanence des distributions de sacs de tri et biodéchets aura lieu en Mairie :

Le mardi 25 février 2014 de 13 h 30 à 18 h, le vendredi 28 février 2014 de 8 h à 12 h.

COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

La brigade de gendarmerie à Guebwiller (téléphone 03 89 28 02 10) est venue remplacer la police nationale. La brigade de gendarmerie de Soultz est devenue la Communauté de Brigade de Soultz-Bollwiller et ce n'est donc plus une brigade territoriale autonome.

LES BONS GESTES LORSQUE VOUS ETES CHEZ VOUS



VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs.

Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez le 17 (depuis un poste fixe) ou le 112 (depuis un mobile).

CONSEILS AUX SENIORS

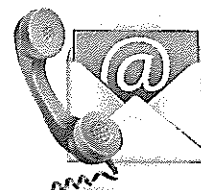
Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, cette rubrique a été créée pour vous apporter quelques conseils pratiques. Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider. L'isolement est un facteur d'insécurité. Adhérez à la vie locale et associative de votre commune. Rencontrez d'autres personnes susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.



NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence : **112**
Police / Gendarmerie : **17**
Gendarmerie Guebwiller : **03 89 28 02 10**
Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Carte de crédit perdue ou volée : **0 892 705 705**
Opposition chéquier : **0 892 683 208**

Infos escroqueries : **0 811 020 217**
Téléphone portable perdu ou volé :
SFR : **1023**
Orange : **0 800 100 740**
Bouygues Telecom : **0 800 29 10 00**



Site internet : <http://www.interieur.gouv.fr/>

DU NOUVEAU AUX URGENCES

Information de la mise en place d'une nouvelle organisation par l'Agence régionale de Santé Alsace (ARS) pour les communes rattachées au territoire de la PDSA de GEBWILLER. L'Agence régionale de Santé (ARS) est en charge d'organiser la permanence des soins en médecine ambulatoire (PDSA) en région Alsace. Elle le fait en concertation avec les professionnels de santé, leurs représentants et les établissements de santé, en tenant compte de l'évolution de la démographie médicale et des besoins des patients. Le Directeur Général de cet organisme, Laurent Habert, informe de l'organisation à venir de la PDSA sur le territoire des permanences des soins de GUEBWILLER, qui fait suite à la demande unanime des médecins qui participent aux astreintes sur ce territoire de ne plus assurer la PDSA

après minuit vu le nombre réduit d'acte réalisé sur cette période.

Concrètement, en première partie de nuit, tous les soirs en semaine de 20 h à minuit (y compris les samedis, dimanches et jours fériés), l'organisation de la PDSA continue de fonctionner comme auparavant dans votre commune. L'accès au médecin de permanence se fait par un appel au 15. En revanche, en deuxième partie de nuit, tous les soirs de minuit jusqu'à 8 h du matin (y compris les samedis, dimanches et jours fériés), les habitants des communes du territoire de Guebwiller qui nécessiteront des soins non programmés seront pris en charge par le SAMU-Centre 15 et transportés vers le service des urgences adéquat. Cette nouvelle organisation est effective depuis le 1^{er} juillet 2013.



HORAIRES DECALES AUX ECOLES

Un décalage de dix minutes des horaires des deux écoles a eu lieu à la dernière rentrée scolaire afin de permettre aux parents qui sont à la maternelle d'arriver à l'école élémentaire à temps pour la sortie des enfants. Les horaires sont les suivants :

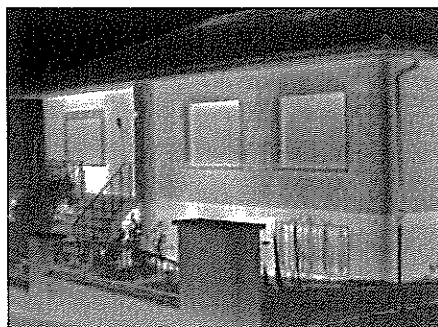


Ecole Maternelle :
8h - 11h30
13h30 - 16h

Ecole Élémentaire :
8h10 - 11h40
13h40 - 16h10



PLAN CLIMAT DU PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON



La conseillère INFO → ENERGIE vous propose d'étudier ensemble votre projet de construction, rénovation ou d'énergies renouvelables, pour vous permettre d'avoir des solutions concrètes et de connaître les aides octroyées.

CE CONSEIL EST NEUTRE ET GRATUIT.

Elle vous accueille dans les locaux du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon :
Espace Florival - 3^{ème} étage - 170, rue de la République à Guebwiller
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La conseillère vous accueille également, sur rendez-vous uniquement, lors de ses permanences dans les locaux de la Communauté de Communes Région de Guebwiller : le premier et le troisième mardi du mois de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous : 06 83 03 89 22 ou eie@rhin-vignoble-grandballon.fr

Munissez-vous d'un maximum de documents concernant votre projet comme des devis, des plans, des photographies, des brochures, ...

L'Espace INFO → ENERGIE du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon est soutenu par l'ADEME, la Région Alsace et le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.



QUE S'EST-IL PASSE EN 2013 ?



La crémation des sapins
le **13 janvier 2013**



Remise des prix aux lauréats du fleurissement 2012
le **1^{er} mars 2013**



Le Club de l'Amitié annonçant
le printemps le **20 mars 2013**
avec leurs décorations de Pâques



Remise des cartes électorales
à neuf nouveaux
jeunes électeurs
le **23 mars 2013**



4^{ème} Chasse aux œufs au jardin du presbytère
le **30 mars 2013**

QUE S'EST-IL PASSE EN 2013 ?



Des plantations au château d'eau : 9 avril 2013

Lors d'un projet sur l'environnement et la nature, la société Caléo a invité les élèves de l'école élémentaire de Bergholtz à semer des graines de prairie fleurie au château d'eau de Bergholtz, le but de ces plantations étant de permettre aux insectes de mieux polliniser les environs.

Caléo a fait bénéficier aux élèves d'une animation sur les insectes (avec la fabrication d'une niche à insectes) et sur les différentes fleurs présentes dans les graines semées. Cette activité enrichissante pour tous a permis de se poser des questions sur la pollution et la protection de la nature.



Cimetière : entretien de tombe

Mme KAUFFMANN Catherine a légué à la commune après sa mort l'ensemble des bâtiments qui composent actuellement l'école maternelle, la bibliothèque et le logement communal. Sa tombe sise dans le cimetière communal étant en mauvais état, il a été décidé, lors d'un conseil municipal de la remettre en état.

La crémation du bûcher des conscrits de Bergholtz le **10 août 2013**



La commémoration du 11 novembre 2013

Le dimanche 10 novembre 2013, les élèves de l'école élémentaire de Bergholtz se sont réunis devant le monument aux morts de Bergholtz pour rendre un

hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre pays. Ils ont entonné tous en chœur la Marseillaise et le chant « Comme toi » de Jean-Jacques Goldman.

QUE S'EST-IL PASSE EN 2013 ?

Le **23 novembre 2013**, les bénévoles du FC Bergholtz ont organisé pour la quatrième année consécutive, leur **dîner dansant du traditionnel pâté en croûte** accompagné de crudités et suivi de fromage, dessert et café, à la salle des fêtes du village. « Le bénéfice de cette soirée sera utilisé à terme, pour relancer le football seniors et jeunes à Bergholtz (il ne subsiste aujourd'hui que des vétérans). Tous les amateurs de ballon rond sont les bienvenus » !



30 novembre 2013

Décorations de Noël du village par les membres du Conseil Municipal et le Club de l'Amitié



15 décembre 2013 : Noël des aînés

Nella WAGNER, Maire de Bergholtz, a accueilli les aînés de Bergholtz dans la salle polyvalente de la commune pour le traditionnel repas de Noël. Le doyen et centenaire M. Jean-Martin KAUFFMANN n'a pu assister à cette belle fête suite à quelques soucis de santé passagers.

Ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas mijoté par la Maison PETER, et servi par les membres du Conseil Municipal et du CCAS ainsi que de leurs conjoints.

L'après-midi fut animée par des rondes enfantines réalisées par les petits de l'école maternelle, sous la houlette de la directrice Mme Brigitte BAUER.

Quelques jeunes guitaristes de l'Ecole de Musique de M. Beltzung ont interprété des morceaux de musique connus de tous.

Le public, accompagné d'une chorale de volontaires, a entonné des chants de Noël et le tout s'est terminé par quelques pas de danse animée par le duo de M. André DISSLER.

Des poussins à l'école maternelle

Au **mois de mars**, une petite couveuse et quelques œufs de poule ont été installés à l'école. Pendant 3 semaines, grâce à de nombreux documents et un calendrier montrant l'évolution du poussin à l'intérieur de l'œuf, les enfants ont pu suivre cette expérience intéressante. Juste avant l'éclosion, ils ont ainsi pu entendre les poussins piailler à travers leur coquille, puis observer les petits coups de bec qui allaient permettre à l'œuf de s'ouvrir sous leurs yeux émerveillés ! Trois poussins sont ainsi restés scolarisés pendant 3 semaines supplémentaires, pour permettre aux élèves de suivre leur croissance rapide et la transformation de leur fin duvet en vraies plumes. Puis, lorsque le développement de leurs petites ailes les a poussés à vouloir quitter leur carton pour partir à la découverte de la classe, la maîtresse a estimé qu'il était temps pour eux de rejoindre le poulailler de la famille Grunenberger !



Une journée à la ferme



Le **3 avril**, les enfants de l'école maternelle se sont rendus dans le Sundgau, à la ferme pédagogique du Luppachhof. A leur arrivée, un goûter composé de produits fermiers leur a été servi, puis ils sont partis à la découverte des lieux. Ils ont ainsi pu voir de près et toucher un grand nombre d'animaux. Ils ont également pu participer à différents

ateliers organisés spécialement pour eux (traite des chèvres, moulage de fromage, découverte de la basse-cour, biberonnage des chevreaux...) La promenade à dos d'âne a beaucoup amusé les élèves. Une journée riche en découvertes !



La visite de la biscuiterie LEGIN



A l'occasion de la **semaine du goût**, Victorine FRETE a invité ses petits camarades à venir visiter la biscuiterie de son papa Maxime, fondée par ses grands-parents M. et Mme LEGIN. Les enfants ont pu assister à la préparation d'une pâte puis au dressage de petits gâteaux à la main. Après avoir goûté des dents de loup, l'envie de mettre la main à la pâte a été trop forte pour les enfants : le lendemain une bonne odeur de pâtisserie flottait dans l'école et chaque enfant a pu rapporter chez lui un petit paquet de ces délicieux petits biscuits pointus !

La Directrice, Brigitte BAUER

La kermesse des écoles

Cette année, malgré la pluie, les écoles de Bergholtz ont tenté de vous transporter en Afrique.

Les chants et les danses plus rythmés les uns que les autres ont réchauffé les cœurs et l'ambiance.

Après le spectacle, des tartes flambées ont été vendues au profit de l'école et dans l'après-midi les élèves ont pu faire des jeux, les nuages ayant enfin laissé un peu de place au soleil. Une fois de plus cette fête a été un grand succès.



La course longue fête ses 10 ans



Depuis 1993, l'école élémentaire a le plaisir d'accueillir les élèves des écoles de Buhl et d'Orschwihr-Bergholtz-Zell pour leur désormais traditionnelle course longue. Cette année, après avoir été reportée, celle-ci a finalement eu lieu le 7 novembre dans les rues de Bergholtz (Rue Saint Gall, rue de l'Eglise et piste cyclable) car le chemin habituel était trop boueux. Les élèves ont ensuite reçu un goûter préparé par les parents d'élèves.



Le marché de Noël

Pour la troisième année consécutive, l'école élémentaire a organisé un marché de Noël afin de financer le départ en classe verte des CE2/CM1/CM2. Grâce à l'inspiration et à l'aide de nombreux parents, celui-ci permettra aux élèves de partir au mois de mai au centre « La Chaume » d'Orbey. Encore merci à tous ceux qui se sont investis.



Visite de la chocolaterie

A l'occasion de la semaine du goût, les élèves de l'école élémentaire ont eu la chance de visiter la chocolaterie Ritter de Pfaffenheim. De la récolte à l'emballage, le chocolat n'a désormais plus de secret pour eux.



La Directrice, Camille SALCH

M. Lucien BOULANGER a reçu le diplôme des médaillés jeunesse et sports pour son engagement dans le football.

Figure emblématique du football alsacien, Lucien Boulanger joueur puis entraîneur et dirigeant s'est vu décerner le diplôme des médaillés de jeunesse et sports.

C'est Roger Glath, président départemental de la Fédération nationale des médaillés de jeunesse et sports (FNMJS), accompagné d'Antoine Martinken membre du comité et en présence de Nella Wagner, Maire de Bergholtz, que ce diplôme lui a été remis.

Une récompense largement méritée au vu de l'impressionnante carrière que Lucien Boulanger a vécue grâce au ballon rond.

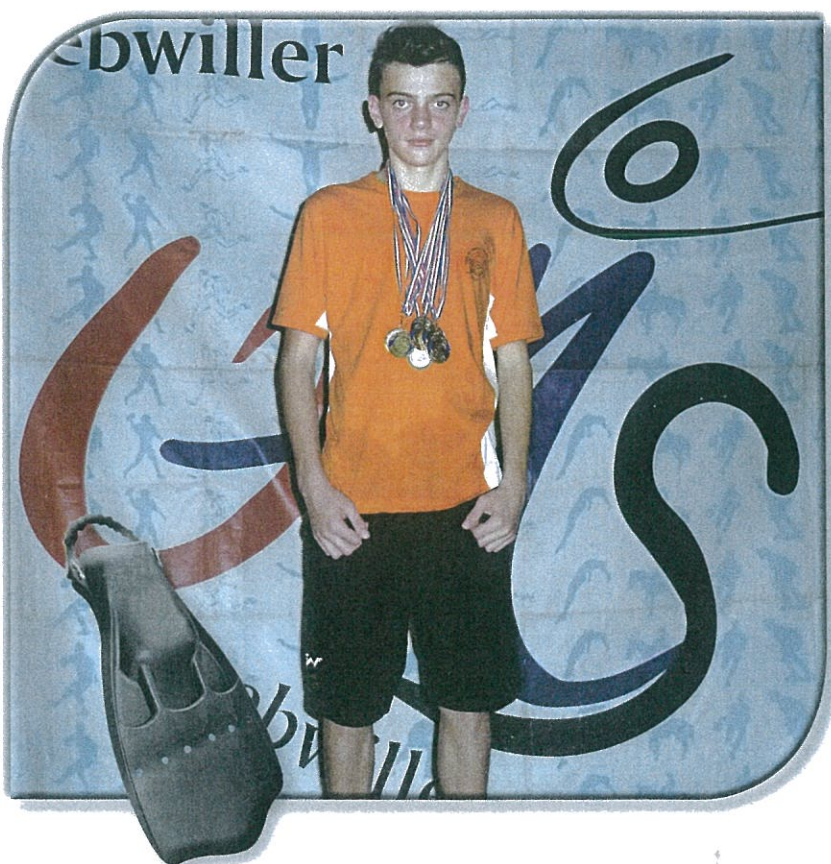
Il a d'abord été joueur aux SR Colmar, puis à Staffelfelden, au FC Guebwiller, alors en division d'honneur régionale et en équipe d'Alsace, après avoir renoncé à une carrière de footballeur professionnel qui lui tendait les bras à Lille en 1958.

Il s'est investi dans la carrière d'entraîneur auprès d'une douzaine de clubs haut-rhinois avec lesquels il a connu de nombreux succès ponctués de montées.

Ses dernières saisons au service du football, il les a passées à Bergholtz où il réside.

Il a été le maître d'œuvre pour la construction du club-house, aidé par des membres volontaires du foot.

Il s'est encore occupé de l'entraînement des seniors lorsque le club a eu récemment besoin de lui.



Victor RIBER

Actuellement collégien en classe de 4^{ème}, Victor Riber fait de la natation de compétition pour la cinquième année consécutive.

Il s'entraîne au Cercle des Nageurs du Florival de Guebwiller à hauteur de 8 séances hebdomadaires. Il est notamment spécialiste en nage longue distance.

Il a été qualifié aux Championnats de France qui se sont déroulés à Tarbes au mois de juin 2013.

Il a également participé à la Traversée du Lac de Gérardmer en août 2013, sur une distance de 3 km.

Lors du Championnat du Haut-Rhin 2013 qui a eu lieu le 24 novembre 2013, Victor a remporté 5 titres dans la catégorie Minimes : 100 m dos, 100 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages et 800 m nage libre. Son objectif pour 2014 reste la qualification au Championnat de France.

Un centenaire à Bergholtz Monsieur Jean-Martin Kauffmann



*Monsieur Jean-Martin KAUFFMANN
et une de ses arrières petites filles, Isaure*

Monsieur Jean-Martin Kauffmann a fêté ses 100 ans le 12 décembre 2013.

Né le 12 décembre 1913 au foyer des époux Jean-Martin Kauffmann et Joséphine Wackenthaler, vigneron à Ammerschwih, il a fondé sa famille en août 1938 en épousant Marguerite née Lumann, un couple qui, en août 2008, a eu le plaisir de fêter ses Noces de platine (70 ans de mariage).

Veuf depuis janvier 2010, Martin Kauffmann est père de cinq enfants qui lui ont donné la joie d'être 12 fois grand-père et 25 fois arrière-grand-père.

ORGANISTE ET SECRETAIRE DE MAIRIE

Martin Kauffmann a derrière lui une carrière professionnelle riche au sein de l'Éducation Nationale. Après l'École Normale de Colmar, il a enseigné à la Goutte-Mérelle, près de Lapoutroie, ainsi qu'à Roggenhouse, avant d'occuper le poste d'instituteur de la classe unique de garçons de Bergholtz en 1938.

Pendant la guerre, il a été obligé d'aller enseigner à Radolfzell, en Allemagne. De retour à Bergholtz après la guerre, il a également pris les fonctions de secrétaire de mairie jusqu'à sa retraite, en 1974. Ses talents de musicien l'on conduit à tenir les orgues de la paroisse et de diriger la chorale Sainte-Cécile du village. Même à la retraite, il s'est montré très actif en fondant le premier club de l'amitié qui réunissait les seniors, tous les mercredis, à la salle polyvalente.

Il coule désormais des jours heureux près des siens à la Maison St-Antoine d'Issenheim.

TOUTES NOS FELICITATIONS A NOTRE HEUREUX CENTENAIRE !!!

COMMISSION DU FLEURISSEMENT



La commission fleurissement de Bergholtz, composée de membres du conseil, d'habitants, de professionnels et de personnes extérieures au village a parcouru les rues du village. Malgré les conditions météo du printemps qui ont été peu favorables à la qualité du fleurissement, le jury a relevé de jolies réalisations. Par votre participation, vous avez contribué à l'embellissement de notre village en lui donnant un aspect plus gai et plus accueillant. Nous vous encourageons à poursuivre vos efforts en fleurissant vos jardins, cours, balcons, fenêtres, et vous remercions des efforts fournis.

La remise des prix aura lieu le 21 février 2014 à 19 heures à la salle polyvalente.
Nous vous présentons le palmarès 2013 ci-dessous.



CATEGORIE : MAISONS FLEURIES AVEC JARDIN

1^{er} prix : M. Mme Joseph ARICO

2^{ème} prix EX-AEQUO : M. Mme Gérard JAEGGY / M. Mme René BRONNER

4^{ème} prix EX-AEQUO : M. Mme Victor OSSYWA / Mme Gabrielle CATINEAUX et M. Robert SCHIRCK

Encouragements à :

Mmes : Marie-Louise FALCH • Elisabeth GRILL

MM. Mmes : André DREYER • Pierre ESSLINGER • Georges SCHLEIFFER • Lucien SCHWARTZ
Bernard ZUSSY

Hors concours : Mme Monique BERNOU et M. Jean-Pierre CARL

MM. Mmes Jean-Pierre BESNAULT • Edmond WALKOWIAK

CATEGORIE : MAISONS FLEURIES

1^{er} prix : Restaurant La Petite Auberge M. Mme Georges CASTANHEIRA

2^{ème} prix : M. Mme José ZISSLER

3^{ème} prix EX-AEQUO : M. Mme Pascal FURMANSKI / M. Mme Patrick CHANTOME

Encouragements à :

MM. Mmes : Fabrice GRILL • Jean-Pierre LABRIET

Robert LITZLER • Anne SCHAETZEL et Sébastien SCHIESSEL
Eric THOREL • François SCHUFFENECKER

Hors concours : MM. Mmes Jean-Jacques HALMER

Marc METZGER • Emile SKUSEK • Pascal FURMANSKI

CATEGORIE : BALCONS

1^{er} prix : Mme Christian TRITSCH

2^{ème} prix : Boulangerie Pâtisserie M. Mme Jean-Pierre EHRBURGER

Hors concours : MM. Mmes François HAUTH

Michel ANTOINE • Jacques LAGARDE



DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
L'Antenne Collective
L'A.S.C.B.
L'Association de Jumelage Franco-belge
L'Association « Menthe à l'eau »
La Bibliothèque
La Chorale
La Section Jeunes de l'A.S.C.B.
La Société de Musique
Le Bergholtz Football Club
Le Club de l'Amitié
Le Club de Gymnastique Volontaire
Les Conscrits 1995
Les Donneurs de Sang
Les Sapeurs-Pompiers
Le Conseil de Fabrique

PRESIDENTS

M. Marc BURRER
M. Jean-Pierre LABRIET
Mme Véronique HEIL
M. Gilbert FRETZ
Mme Camille SALCH
Mme Martine ESSLINGER
Mme Marie-Jeanne CLOR
Mme Véronique HEIL
M. Jean-Michel SCHAETZEL
M. Philippe CRONIMUND
Mme Marie-Thérèse RIBER
Mme Jeanne TRESCH
Mme Camille FRETZ
M. Gérard GEIGER
M. Jean-Marc SCHOEN
M. Philippe BERTRAND

TELEPHONE

03 89 76 98 50
03 89 74 23 36
03 89 76 98 43
03 89 76 44 57
03 89 76 61 74
03 89 76 15 19
03 89 76 12 88
03 89 76 98 43
03 89 76 18 16
03 89 74 64 25
03 89 76 00 77
03 89 76 19 47

03 89 76 21 23
03 89 76 47 18



LE CLUB DE L'AMITIE

Année après année, et une fois par semaine, le Club de l'Amitié poursuit et assume sa vocation à proposer des activités à la fois ludiques et conviviales. C'est dans cet esprit que chaque anniversaire d'un(e) adhérent(e) est fêté de manière tout à fait amicale et



sympathique autour d'un verre accompagné de gâteaux et autres toasts.

Mais les jeux de société ne sont pas les seuls raisons d'être de notre association, nous savons aussi agrémenter nos saisons et resserrer nos liens par des retrouvailles autour de la traditionnelle galette des Rois, une après-midi récréative à Osenbuhr, un repas dans un restaurant de Guebwiller, une soirée « vin nouveau » ou encore pour la Saint Nicolas et son cortège de manalas. **Pour 2014**, la manifestation phare sera l'organisation d'un tournoi de belote le **5 avril 2014**, dans la salle polyvalente, en espérant rencontrer le même succès que l'année dernière ! Dès maintenant avis aux amateurs et amatrices !

Pour les personnes désirant rejoindre ce groupe, la Présidente Marie-Thérèse RIBER est à leur disposition au **03 89 76 00 77**, ou tous les jeudis après-midi à partir de 14 heures, au local à côté de la mairie.

La Présidente, Marie-Thérèse RIBER

ACE PLANETE BLEUE, UN CLUB QUI BOUGE ENTRE DIVERTISSEMENTS ET SOLIDARITE

Voilà déjà 3 ans que Marie, Adeline, Aurélien, Ludovic, Albin, Paul et Juliette organisent avec leurs responsables de Club Isabelle et Claude Hamm, la récolte des bouchons pour Handi'chiens. Une Fête du jeu animée le **5 juillet 2013** a permis, malgré la faible participation, d'offrir la somme de 50 euros à l'association CARITAS, pour des actions en faveur de l'enfance défavorisée.



Puis le petit groupe s'est rendu le **20 octobre dernier** au vaisseau de Strasbourg où ils ont pu s'amuser tout en mettant à contribution leurs méninges ! Une visite guidée de la cathédrale par Sylvain Hamm, a clôturé cette journée.

Le **1^{er} décembre**, des bricolages confectionnés par nos jeunes et leurs parents ont été vendus au profit de Men Kontré Haiti lors du marché de Noël de cette l'association.

Investis dans la responsabilité citoyenne ces jeunes âgés de 11 à 15 ans sont soucieux de porter à leur manière le message de l'évangile qui nous encourage à prêter attention à tous nos frères.

Les responsables, Isabelle et Claude HAMM

ASSOCIATION DE JUMELAGE FRANCO-BELGE

L'année 2013 a été particulièrement riche pour notre association. Le point culminant a été la rencontre avec nos amis belges durant le week-end de la Pentecôte. Après un arrêt à Nancy où une visite commentée de la vieille ville était prévue et un bon déjeuner servi dans un restaurant près de la place Stanislas, le groupe d'une quarantaine de personnes a été accueilli à Verdenne dans la cour d'un superbe corps de ferme puis réparti dans les familles. Le dimanche, nos amis avaient organisé une promenade pour découvrir les trésors cachés des villages de Bourdon, Marenne et Verdenne. Sous une pluie battante, nous avons visité les carrières de Marenne, les étalages d'un producteur de produits locaux, l'atelier d'un luthier, l'église de Verdenne et enfin le magnifique parc du château de Verdenne qui fut le théâtre de féroces batailles en 1944. Le propriétaire des lieux nous a relaté les pages tragiques de l'histoire de leur propriété. Pour encourager les vaillants marcheurs, nos hôtes ont fait déguster une bière d'une abbaye différente à chaque arrêt. Après un repos bien mérité dans les familles, tout le monde s'est retrouvé dans la salle du football pour un souper officiel très animé.

Le lendemain matin, nos hôtes nous ont emmenés visiter l'Euro Space Center : un grand centre thématique et interactif consacré à l'espace et sa conquête par l'homme. Les plus courageux ont pu tester le gyroscope ou la simulation de la marche en apesanteur.

Le plus important reste cependant toujours la qualité de l'accueil de nos amis belges, la richesse des échanges et des relations. Certains d'entre nous qui sont venus pour la première fois ont pu le constater et n'étaient pas déçus.

Merci à tous nos hôtes pour leur générosité, leur gentillesse et la chaleur de leur accueil. La nouvelle municipalité de Hotton a confirmé son implication comme l'avait faite celle de Bergholtz en 2008. Dans 3 ans, nous pourrions déjà fêter le 40^{ème} anniversaire de l'amitié qui lie nos villages.

Nous aimerions cependant finaliser le projet d'échanges scolaires entre l'école primaire de Bourdon et celle de notre



village, si possible avant cette échéance. Des contacts ont été pris l'année dernière et des correspondances sont en train de se mettre en place. Merci aux enseignants d'avoir répondu à notre appel et aux membres du comité d'avoir accepté de subventionner fortement les futures rencontres ; c'est sans doute grâce à vous que nous arriverons à impliquer les plus jeunes et ainsi pérenniser ces échanges d'amitié. C'est dans cet esprit que le traditionnel cadeau de bienvenue a été remis à la directrice de l'école de Bourdon. Les élèves pourront découvrir dans la malle offerte des livres d'histoire et de géographie de notre région et de notre pays.



Notre association a également organisé le marché aux puces du mois de septembre et pour la première fois toute seule. Le succès était au rendez-vous malgré un temps incertain jusqu'au petit matin et la défection des exposants les moins courageux. L'ambiance dans le groupe était également plus que positive. Merci à tous et rendez-vous pour les différentes manifestations en 2014.

Quelques dates à retenir :

- Samedi 15 Février : loto à la salle polyvalente.
- Dimanche 14 Septembre : marché aux puces dans le quartier Vauban et la cour de l'école.
- En 2015, une date à définir pour la venue de nos amis belges.

Le Président, Gilbert FRETZ

CHORALE SAINTE CECILE

Ils ne sont pas très nombreux les choristes de Bergholtz..... mais toujours là pour assurer l'animation des offices religieux (messe, mariages, enterrements,...) souvent aidés par l'un ou l'autre choriste de la communauté de paroisses. C'est avec les chorales des autres paroisses de la communauté que nous répétons toutes les semaines et nous assurons les offices des grandes fêtes.

Nous aimons, malgré tout, nous retrouver accompagnés de nos conjoints, pour un côté plus convivial, comme au mois de juillet, autour d'un repas marcaire en ferme auberge. Bien sûr, le manque d'effectif se fait sentir et nous serions heureux d'accueillir tous ceux qui veulent chanter avec nous !

La Présidente, Marie Jeanne CLOR

DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION MENTHE A L'EAU

Depuis 1996 l'Association « Menthe à l'eau » permet aux élèves de Bergholtz de prendre un repas chaud et de bonne qualité à l'école. Pierre Esslinger en était le Président depuis 17 ans, « le temps de la retraite, bien méritée, est arrivé ». Lors de la dernière assemblée générale de l'association, Camille Salch a été élue nouvelle Présidente de l'association et toutes les personnes présentes en ont profité pour remercier Pierre Esslinger pour son investissement depuis le début de l'aventure.

La Présidente, Camille SALCH

L'AFRIQUE A LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale de Bergholtz est ouverte à tous, adultes, jeunes et enfants, dans son local habituel, à côté de l'école maternelle. **Seuls les adultes payent une petite cotisation annuelle de 7 €.**

La bibliothèque est gratuite pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans.



On y trouve un grand choix de romans, documentaires, albums, bandes dessinées... aussi beaucoup de livres neufs achetés avec la subvention communale, ainsi cet automne ont été achetés le dernier Goncourt « Au revoir là-haut » de P. Lemaître, le dernier Signol « Tout l'amour de nos pères », « La maison Vogel » de G. Senger (fin de guerre dans un village alsacien), le 3e tome de la saga de Marie Kuhlmann « A pas de loup », de nouveaux policiers....

Les écoles ayant travaillé sur le thème de l'Afrique, une mini exposition a été montée à la bibliothèque autour des dessins d'élèves affichés et entourés d'objets d'artisanat

africain : masques, chapeaux, jouets, batiks....

En écoutant des CD de musique traditionnelle africaine, les lecteurs intéressés ont pu manipuler des instruments authentiques fabriqués par un musicien burkinabé avec desalebasses, des peaux de chèvre, des cordes... ainsi un djembé, un n'goni, des balafons, certains ont pris beaucoup de plaisir à en jouer. Dommage que tous les enfants n'en ont pas profité, ayant un peu perdu, pour certains, le chemin de la bibliothèque...

Celle-ci est ouverte pour tous, les lundis de 16 h à 17 h, les mardis de 17 h à 18 h, et les vendredis de 17 h à 18 h 30. N'hésitez pas à y venir !!



La Présidente, Martine ESSLINGER

GYMNASTIQUE POUR TOUS

Vous avez envie de faire du sport, sans pour autant entrer dans le jeu de la compétitivité ? Alors venez et laissez votre corps s'exprimer dans une ambiance conviviale dans laquelle vous serez la bienvenue.



souplesse, coordination, étirements.

Horaires des cours à la salle polyvalente de Bergholtz :

Le mercredi matin avec notre animatrice Christine LESER **de 8 h 45 à 9 h 45**, pour travailler l'équilibre et la coordination en douceur,

Le mercredi soir avec Guillaume STELYLEN

Step de 19 h à 20 h pour ados et adultes,

Et de 20 h à 21 h pour Adultes, renforcement musculaire,



La Présidente, Jeanne TRESCH

**Renseignements lors des séances ou par téléphone
au 03 89 76 19 47 ou 03 89 76 21 15.**

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BERGHOLTZ - SECTION JEUNES

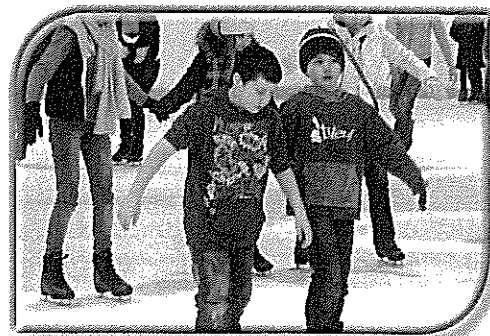


Au cours de l'année 2013, l'ASCB section jeunes a organisé, pour les jeunes de notre village, deux sorties, l'une lors des vacances scolaires d'hiver et l'autre à l'occasion des vacances de la Toussaint. Ces sorties ont eu lieu en bus affrété auprès de la SODAG, et moyennant une prise en charge des frais et du goûter par l'association, à l'exception d'une petite participation de chaque enfant.

SORTIE PATINOIRE

La sortie du 1^{er} mars 2013 à la patinoire de Mulhouse a attiré trente jeunes du village entre 6 et 17 ans, encadrés par les membres de l'association et quelques parents volontaires.

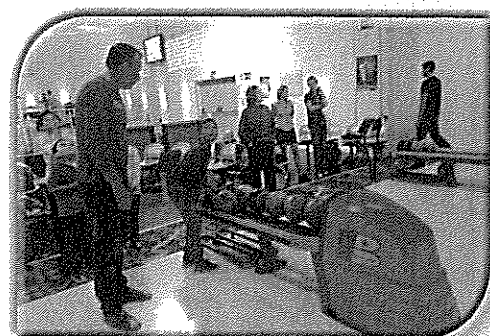
Après quelques premiers pas timides sur la glace, les enfants se sont rapidement sentis à l'aise et ont patiné avec facilité. Ce qui ne fut pas forcément le cas de tous les accompagnateurs ! Après tous ces efforts, le goûter a été pris en commun.



SORTIE BOWLING

Suite au succès de la sortie patinoire, il a été organisé une sortie au bowling de Wittelsheim le 23 octobre 2013. Vingt-cinq enfants du village entre 7 et 16 ans ont participé à cette sortie.

Ce fut une première pour certains d'entre eux, ce qui ne les a pas empêchés d'obtenir des scores très honorables, dont ils ont été



fiers. L'après-midi s'est achevée bien trop rapidement.

L'association ASCB section jeunes remercie tous les jeunes participants ainsi que leurs parents, et espère poursuivre ces sorties ponctuelles **courant 2014**.

«Une sortie patinoire est prévue le 7 mars 2014.

L'association serait heureuse d'accueillir tous nouveaux membres souhaitant s'investir pour l'organisation de deux à trois sorties annuelles.»

La Présidente, Véronique HEIL

LES CONSCRITS 95 DE BERGHOLTZ



L'année passée, nous les conscrits 95 de Bergholtz nous sommes lancés un grand défi ; celui de construire un bûcher tous ensemble dans le village. L'idée était non seulement de réaliser ce bûcher, passer du temps entre amis... mais aussi de pouvoir lors de la crémation du bûcher réunir l'ensemble du village, petits et grands, dans la bonne humeur. Cet évènement a été pour nous un grand succès !

Nous vous remercions tous, Bergholtzois, pour le soutien que vous nous avez apporté lors de cet évènement ! Nous étions ravis et touchés de voir qu'un si grand nombre ait répondu à notre appel !

Nous aimerions remercier aussi nos parents, nos amis et tous ceux qui nous ont apporté une aide précieuse lors de cette soirée.

Les conscrits 1995 de Bergholtz

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

- Effectifs :**
- 1 Chef de Corps : - Lieutenant SCHOEN Jean-Marc
 - 1 Adjoint : - Adjudant SCHAEGIS Pierre
 - 3 Caporaux Chefs : - BURRER Marc
- FREUDENREICH Kévin
- CHANTOME Patrick
 - 3 Caporaux : - SCHALLER Philippe
- KOPF Alexandre
- SUTTER Ariane
 - 2 1^{ère} Classe : - KOPF Amandine
- CHANTOME Thomas
 - 6 Sapeurs : - AUCANT Loïc
- PFISTER Céline
- HAMM Sylvain
- WOFNER Sébastien
- PASCO Yaël
- COMBESCOT Jérôme
- L'effectif actuel est de 16 sapeurs-pompiers auquel se rajoute :**
- 3 JSP (jeunes sapeurs-pompiers) : - PASCO Alan
- PASCO Yoan
- SCHAEGIS Romuald

Des nominations ont été décernées

lors de la fête de la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers :

- le Major SCHOEN Jean-Marc a été nommé Lieutenant
- le Sergent-Chef SCHAEGIS Pierre a été nommé Adjudant
- le Caporal CHANTOME Patrick a été nommé Caporal-Chef
- le Sapeur CHANTOME Thomas a été nommé Sapeur 1^{ère} classe

Formations 2013 :

La participation aux formations des sapeurs-pompiers pour l'année 2013 correspond à 974 heures soit 121 jours.

Interventions 2013 :

En 2013 les sapeurs-pompiers sont intervenus une trentaine de fois pour venir au secours de nos concitoyens dans différentes situations telles que : feux de voiture, feux de broussailles, accidents de la circulation, chutes de tuiles, secours à personnes et capture d'animaux.



Recrutement :

Le corps des sapeurs-pompiers recrute des volontaires actifs à partir de 16 ans et des jeunes sapeurs-pompiers à partir de 12 ans. Toute personne désirant renforcer l'effectif peut prendre contact avec le chef de corps.

Lieutenant, Jean-Marc SCHOEN



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BERGHOLTZ



En 2013, les activités de l'amicale des sapeurs-pompiers de Bergholtz ont été nombreuses.

Après l'assemblée générale du 5 mars, nous avons organisé notre 36^{ème} marche populaire, qui, une fois de plus a été un succès avec 1 547 participants. En 36 années de marche populaire, ce sont 55 705 marcheurs qui ont sillonné le massif de l'Oberlinger. Ce succès, est encore une fois dû aux nombreux bénévoles qui nous soutiennent pendant cette manifestation. En effet, organiser un tel événement nécessite quatre jours de travail intense avec un effectif de 60 personnes samedi et dimanche. Merci encore à tous les membres, vétérans, amis et sympathisants qui nous soutiennent. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour notre 37^{ème} marche populaire qui se déroulera les 20 et 21 avril 2014 (week-end de Pâques Dimanche et Lundi). Cette marche de moyenne montagne vous proposera à nouveau trois itinéraires (5- 10-20Km) sans difficulté particulière ainsi que trois points de restauration.



Après l'effort le réconfort, du 18 au 20 mai 2013 nous sommes partis en Autriche pour quelques jours de détente. Nous avons pris la route tôt samedi matin en direction de Berwang avec un premier arrêt au col de l'Arlberg : paysages époustouflants sous un super soleil. Après notre installation à l'hôtel, ce fut

après-midi libre pour certains, marche pour d'autres et pour finir une visite de brasserie avec dégustation. Le lendemain nous avons visité les châteaux du Neuschwanstein et du Linderhof. Lundi, le retour s'effectua via Bregenz avec une petite découverte de la ville. C'était une fois de plus un voyage sympathique mêlant visites touristiques, moments de convivialité et bonne humeur.



Nous avons fini l'année avec notre traditionnelle soirée de la Sainte-Barbe le 7 décembre. Après la cérémonie de nomination sur le parvis de l'église d'Issenheim, nous avons assisté à la messe en l'honneur de tous nos membres disparus puis, nous nous sommes retrouvés pour le repas à la salle polyvalente de Bergholtz.

Voilà en quelques mots le bilan des activités de l'amicale, je me permets de vous rappeler que nous sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés qui voudront nous soutenir.



Je tiens encore à remercier tous les habitants de Bergholtz pour le bon accueil qu'ils nous ont réservé lors de la vente des calendriers et des cartes de membre. **Merci à tous !**

Le président, Marc BURRER

DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BERGHOLTZ

Président : Gérard GEIGER - 5 rue Vauban - 68500 BERGHOLTZ - Tél. 03 89 76 21 23

LE DON DE SANG Y PENSER, C'EST NATUREL. LE FAIRE, C'EST ESSENTIEL.

A QUOI SERT LE SANG ?

Les globules rouges sont essentiellement utilisés en hématologie (maladie du sang) et cancérologie. Lorsque la chimiothérapie détruit les cellules de la moelle osseuse, on transfuse ainsi aux malades des plaquettes et/ou des globules rouges. Les globules rouges sont également transfusés en cas d'hémorragie importante lors d'un accident, d'une opération ou d'un accouchement.

QUELS SONT LES BESOINS ?

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et des innovations dans la qualité des soins.

Dans les années à venir, chacun d'entre nous connaîtra sans doute, dans son entourage, quelqu'un qui aura besoin d'être transfusé. Participer au don de sang, c'est participer à la constitution d'une réserve collective de produits sanguins dont chacun peut avoir besoin.

Il suffirait d'un don supplémentaire par an et par personne pour répondre à l'augmentation des besoins des malades.

BON A SAVOIR :

Durée : le prélèvement en lui-même dure 10 minutes. De votre arrivée à votre départ, il faudra compter au moins 45 minutes.

Conservation : Les globules rouges se conservent 42 jours. Les plaquettes se conservent 5 jours.

Délai : il faut respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Fréquence : une femme peut donner son sang au maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

PROCHAINES COLLECTES INTERCOMMUNALES :

Vendredi 28 février 2014 : ORSCHWIHR

Mercredi 28 mai 2014 : ORSCHWIHR

Mardi 28 juillet 2014 : BERGHOLTZ

Mardi 07 octobre 2014 : ORSCHWIHR

Lundi 22 décembre 2014 : BERGHOLTZ

DISTINCTIONS ATTRIBUEES :

DIPLOMES BRONZE 1^{ER} NIVEAU

(3 dons pour les femmes) :

Marion HIRTZLIN, Katia SPADARO, Sonia WIRTHL

DIPLOMES BRONZE

1^{ER} NIVEAU (5 dons pour les hommes) :

Jean-Luc HEIL, Jérémie SANCHEZ, Alain TRESCH

DIPLOMES BRONZE 2^{EME} NIVEAU

(10 dons hommes et femmes) : Mathieu WEINLING

DIPLOMES OR 5^{EME} NIVEAU

(60 dons pour les femmes) : Christine HEDRICH

UN DON POUR L'ECOLE :

Les jeunes élèves ont déjà pu profiter du nouveau matériel !

L'Amicale des donneurs de sang de Bergholtz, représentée par son président, Gérard Geiger a eu le plaisir de remettre, peu avant les vacances, un chèque d'un montant de 298 € à la directrice de l'école maternelle du village, Brigitte Bauer. Provenant des bénéfices de la soirée couscous organisée par l'amicale, qui s'est déroulée en octobre dernier, ce don a permis à l'école de compléter son matériel de récréation. Après réception de ce dernier, l'ensemble des personnes présentes a été invité au verre de l'amitié. Ce geste des donneurs de sang rappelle l'importance que peuvent avoir les enfants d'un village pour une telle amicale, en tant que futurs donneurs, bien sûr, et lorsqu'ils seront un peu plus grands, comme messagers, convaincus par l'importance de ce don de soi, auprès de leurs parents.



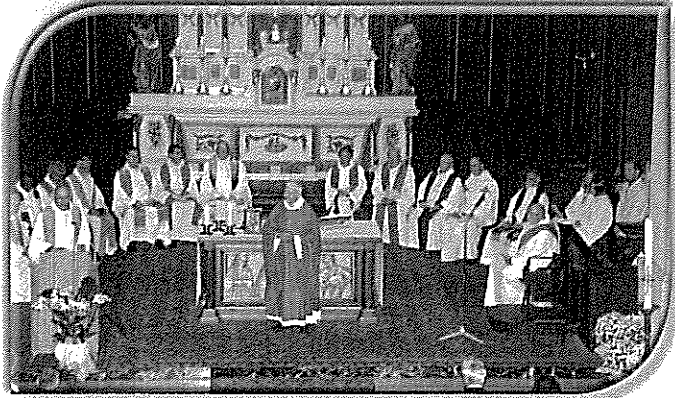
PARTENARIAT AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITE DU HAUT-RHIN

La quête à domicile a rapporté la somme de 5 261 €. Tous nos remerciements aux généreux donateurs et à l'équipe des quêteurs.

FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT GALL

UN NOUVEAU CURE

L'année 2013 a été marquée par le départ de M. le Curé Yannick LOBSTEIN à SCHILTIGHEIM et l'arrivée de M. le Curé Alphonse HOFFER précédemment à WITTELSHEIM.



Messe d'installation de M. le Curé HOFFER avec remise des clés de l'Eglise

EVENEMENTS FESTIFS EN 2013

Comme chaque année, le Conseil de Fabrique a organisé le repas paroissial en février et la fête du vin nouveau en octobre. Le bénéfice de ces manifestations appréciées dans le village est consacré à l'entretien de notre église. Tous nos remerciements aux époux José et Sylvie ZISSLER qui nous ont mijoté la choucroute paroissiale, aux viticulteurs et coopérateurs ainsi qu'à la Boulangerie EHRBURGER pour leurs contributions et à tous les participants pour leur présence.



Vin nouveau et charcuterie



Inauguration des travaux entrepris conjointement par le conseil de fabrique de la paroisse et par la municipalité et installation de M. le Curé Stéphane PIDSADNYJ

INVESTISSEMENTS 2013

La rénovation du logement au 1^{er} étage du Presbytère a permis au prêtre coopérateur Stéphane PIDSADNYJ de s'installer à BERGHOLTZ.

Ont été rénovés en 2013, les locaux du rez-de-chaussée utiles aux réunions du Conseil de Fabrique et aux activités pastorales.

Rénovation de la Salle du Conseil de Fabrique



Le président, Philippe BERTRAND

VITAMINEZ VOTRE TEMPS LIBRE AVEC APALIB' !

De plus en plus de personnes ont la volonté de rester actives et dynamiques pendant leur temps libre. C'est aussi votre cas ? Alors rejoignez un des 400 clubs de loisirs proposés par l'association APALIB', présente dans tout le Haut-Rhin. Les activités sont animées par des bénévoles compétents, passionnés, et formés, avec un seul mot d'ordre : le bien-être. Il y a forcément une activité qui vous plaira, près de chez vous !



Quelle sera votre activité ?

- Marche nordique
- Danse country
- Tai-Chi
- Gym tonique
- Anglais
- Peinture
- Informatique
- Chorale
- Eaux thermales ...

Informations et inscriptions :
☎ 03 89 23 23 02 - www.animations.apalib.fr

apalib' Vitaminez votre temps libre
Réseau APA ■■■ animations.apalib.fr

Conseil Général
REUNICA Haut-Rhin
Et avec le soutien de nombreuses communes.

- Des activités de maintien en forme, physique et psychique : gym douce, yoga, Tai-Chi, balades, randonnées marche nordique, ateliers mémoire, anglais, ...
- Des cours d'informatique, d'initiation à Internet, à la photo numérique, aux tablettes numériques ... pour être en phase avec les technologies actuelles
- Des activités artistiques comme la peinture, la broderie, le patchwork, ... pour développer votre sens de la créativité
- Sans oublier les jeux de société, les sorties et voyages, les conférences et spectacles, la musique et le chant... pour passer d'agréables moments au sein d'un groupe convivial, tout simplement.
- Des activités de Prévention Santé sont également proposées tout au long de l'année. N'hésitez pas à demander le catalogue complet des animations ou à le consulter en ligne : animations.apalib.fr

IL EST TOUJOURS TEMPS DE VOUS INSCRIRE !

DEVENIR ANIMATEUR BÉNÉVOLE

Vous avez une passion, un don ou tout simplement un centre d'intérêt que vous souhaitez partager ?

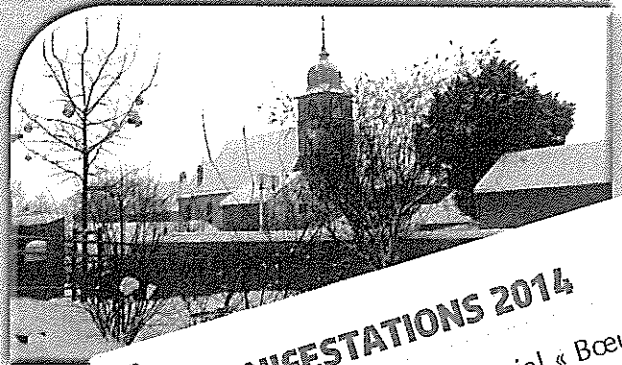
Montez votre propre club et devenez-en animateur avec le soutien de l'équipe d'animateurs d'APALIB' !

Caroline LEBON
est à votre écoute pour réaliser votre projet :
03 89 42 05 24

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

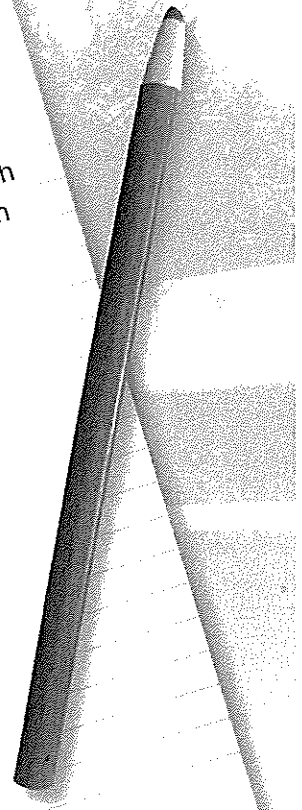
- La Maison du Temps Libre
16 rue Engel Dollfus 68200 Mulhouse
03 89 42 05 24
- L'Espace Bel Age
14 rue Berthe Molly 68000 Colmar
03 89 23 23 02

apalib' Vitaminez
votre temps libre
animations.apalib.fr



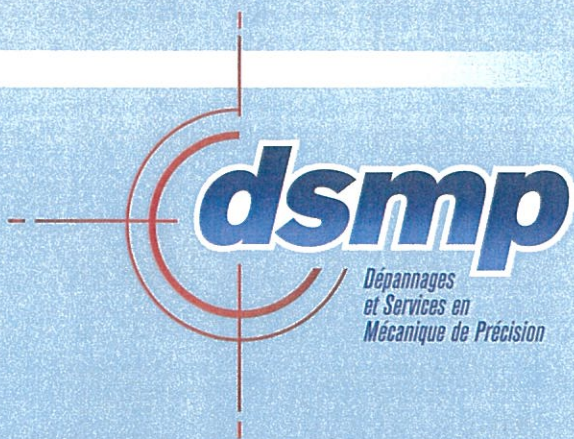
MANIFESTATIONS 2014

- 2 FÉVRIER Repas Paroissial « Bœuf Gros Sel »
- 5 FÉVRIER réunion publique sur la thématique des économies d'énergie
- 15 FÉVRIER Loto
- 21 FÉVRIER Remise des prix du fleurissement
- 25 FÉVRIER distribution de sacs de tri et biodéchets en mairie 13 h 30 - 18 h
- 28 FÉVRIER distribution de sacs de tri et biodéchets en mairie 8 h 15 - 12 h
- 7 MARS Sortie ASCB Section jeunes à la Patinoire de Mulhouse
- 5 AVRIL Tournoi de Belote réalisé par le Club de l'Amitié
- AVANT PÂQUES Chasse aux œufs
- 20 ET 21 AVRIL Marche populaire
- JUIN Fête de la Musique
- JUIN Kermesse Ecole Primaire
- 28 JUILLET Don du Sang
- 14 SEPTEMBRE Marché aux Puces
- 5 OCTOBRE Vin nouveau
- 11 OCTOBRE Couscous
- NOVEMBRE Armistice
- NOVEMBRE Pâté en croute
- DÉCEMBRE Marché de Noël Ecole Primaire
- DÉCEMBRE Noël Ecole Maternelle
- 14 DÉCEMBRE Noël des Aînés
- 22 DÉCEMBRE Don du Sang



SUDOKU

		3		9	2			
4				3			1	
2	7							
	1		3					8
	5		1	6	7		3	
3					8		6	
							5	3
	3			8				9
			6	2		1		



Fabrice PONTA
Port. 06 74 26 25 61
fabrice.ponta@wanadoo.fr

Zone Artisanale
10 rue René Flory
68500 BERGHOLTZ
Tél. 03 89 53 78 51
Fax 03 89 57 44 35



Charles BEYLIER

Tél. 03 89 74 01 16
Port. 06 63 64 68 68
cote.diag@orange.fr

www.cotediag.com

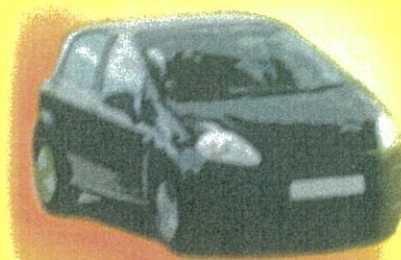


ESPACE CARROSSERIE

RÉPARATION TOUTES MARQUES
TÔLERIE • PEINTURE
MARBRE • PARE-BRISE
VÉHICULE DE REMPLACEMENT

ZA 5 ue de l'Europe
68500 BERGHOLTZ
Tél. 03 89 37 38 79
Fax 03 89 28 26 94

espacecarrosserie@orange.fr



MENUISERIE Philippe Flory

Menuiserie extérieure
Bois-Alu/Bois-PVC
Menuiserie intérieure
Parquet neuf - Rénovation

25 rue d'Issenheim
68500 BERGHOLTZ
Tél. 03 89 76 91 01